

COMMUNE DE PLEUMARTIN

CONTRAT DE LOCATION ET D'UTILISATION DE LA SALLE POLYVALENTE Emmanuel CHAMBORD

Entre les soussignés : Monsieur le Maire de PLEUMARTIN ou son représentant

et

M. / Mme

Association

Il a été convenu ce qui suit :

La salle polyvalente Emmanuel CHAMBORD 3 place de l'Hôtel de Ville 86450 PLEUMARTIN est mise à disposition de :

M. / Mme

Association

pour l'organisation de (nature de la manifestation) :

Le

et le(s)

La location comporte la mise à disposition des locaux et des matériels suivants : salle, cuisine, sono-bar, chauffage. (pas de vaisselle fournie).

L'utilisateur :

- S'ENGAGE à régler le montant des suppléments et la totalité des dommages pouvant être causés aux locaux et matériels à l'occasion de la manifestation.
- DECLARE qu'il a pris connaissance du règlement d'utilisation et des tarifs de location.
- S'ENGAGE à les respecter et à produire une attestation d'assurance responsabilité civile organisateur.

Une caution de 800 euros est demandée à la signature du contrat et restituée après la manifestation, si toutes les conditions du contrat et de règlement d'utilisation sont respectées.

L'utilisateur règlera le montant de la location.

1er jour : euros

2ème jour : euros

Jour(s) suivant(s) : euros

TOTAL : euros

Fait à PLEUMARTIN, le

Signature de l'utilisateur avec la mention manuscrite

« Lu et approuvé »

Signature du Maire

ou de son représentant